

Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance du vendredi 21 février 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 21 février 2025 à 18 heures, selon convocation du 13 février 2025.

Etaient Présents : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET, Adjoint, Monsieur Jacky DUPLOUICH, conseiller délégué. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Chantal LECHOPIER, Odile POTARD, conseillères municipales.

Etaient représentées : Madame Marie-Paule WILLEMS par Monsieur Michel ROUSSEAU
Madame Laurence CLAUSS par Madame Odile POTARD
Madame Saskia VAN LISHOUT par Madame Chantal LECHOPIER.

Madame Odile POTARD, conseillère municipale et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire de mairie sont désignées secrétaires de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

I- Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2024
- Examen d'une demande de prime à l'installation
- Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour le projet "d'aménagement et de développement du centre bourg"
- Protection sociale complémentaire "Mandat donné au CDG87 pour la consultation d'une convention de participation employeur "volet santé"
- Demande de subvention pour la course cycliste féminine du 15 juin 2025
- Questions et informations diverses.

Approuvé à l'unanimité.

II- Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2024

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la dernière réunion.

Aucune observation n'étant formulée le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés. Le procès-verbal du 6 décembre 2024 est ainsi arrêté.

III –Examen d'une demande de prime à l'installation

Le Maire soumet au conseil une demande d'aide à l'installation déposée en mairie par des nouveaux arrivants au village de Treifeix.

Le conseil municipal, après avoir examiné le dossier et constaté que toutes les conditions étaient réunies pour pouvoir bénéficier de cette aide, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Maire à mandater la somme de 2 500 € aux demandeurs.

IV- Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour le projet "d'aménagement et de développement du centre bourg"

Messieurs Guibert et Rousseau donnent le compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée le 11 février 2025 en présence des représentants du CAUE. Une réflexion globale sur la revitalisation du bourg a été présentée, notamment sur l'aménagement des espaces publics, secteur du camping concerné par le projet "d'aménagement et de développement du centre bourg"

Dans la continuité, le Maire présente aux membres du conseil l'avant-projet sommaire établi par l'ATEC 87 relatif au projet d'aménagement et de développement du centre-bourg. L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération et son contenu général ont été défini avec l'ATEC 87 pour un montant H.T de 210 000 €

Dans la perspective d'une réalisation dans les meilleurs délais, il apparaît nécessaire de confier la conception du projet et le suivi des travaux à une équipe de maîtrise d'œuvre. Compte tenu du montant prévisionnel de travaux, le Maire indique à l'assemblée que la consultation sera effectuée en procédure adaptée conformément aux dispositions du code des marchés publics.

Le Maire présente à l'assemblée le devis d'intervention de l'ATEC 87 qui s'élève à 4 355 € H.T., soit 5 226 € T.T.C ainsi que la proposition de convention d'assistance technique avec l'ATEC 87, celle-ci comprend plusieurs prestations qui ont pour objet d'apporter un soutien à la commune dans la conduite du projet.

Le conseil municipal approuve à 11 voix POUR le projet présenté, autorise le Maire à signer le devis de l'ATEC 87 et la convention ainsi que tous les documents se rapportant au projet.

V- Protection sociale complémentaire "Mandat donné au CDG87 pour la Consultation d'une convention de participation employeur "volet santé"

Le Maire informe le conseil que suite à la réforme de la protection sociale complémentaire, à compter du 1^{er} janvier 2026, la participation de l'employeur devient obligatoire dans le domaine de la santé.

Le centre départemental de gestion de la Haute-Vienne a décidé de lancer en 2025 une consultation pour la passation d'une convention de participation en vue de souscrire à un contrat collectif.

Le Maire propose au conseil de donner mandat au CDG87 pour négocier le contrat pour le compte de la commune.

Après discussion, le conseil décide à 11 voix POUR de donner mandat au CDG 87 pour la négociation et donne pouvoir au Maire pour déterminer les modalités de l'accord négocié.

VI- Demande de subvention pour une course cycliste féminine

Le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier du Président de « l'association cyclisme féminin » de Saint-Bonnet-de-Bellac sollicitant une aide financière pour l'organisation d'une course cycliste passant sur le territoire de notre commune le dimanche 15 juin 2025.

Après discussion le conseil municipal, décide à 11 voix POUR d'accorder à l'association ACAF une subvention de 200 €

VII-Questions et informations diverses

Intervention de Monsieur Guibert

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

***Implantation des points d'apport volontaire**

Dans le cadre de la modification de collecte des déchets prévue à partir du 1er juillet 2025, le Maire présente au conseil un visuel portant sur la gestion et la collecte des déchets des collectivités. Il informe aussi le conseil qu'il a reçu en mairie pour vérification la liste des futurs emplacements des Points d'apport volontaire, 4 points sont prévus sur notre territoire communal (Le Bourg, les Eures, le Beauvert, Champagnat). Le point prévu à Champagnat n'étant pas validé, le conseil demande au Maire de revoir Messieurs Samuel Blondet,

Stéphane Boyer, John Miller car à ce jour aucun emplacement n'a été retenu sauf à n'en retenir aucun mais est-ce une solution ?

L'exemple de la commune de Périgueux évoqué par Monsieur Jacky Duplouich et surtout le fait que rien ne sera prêt pour le 1^{er} juillet 2025 pousse le conseil à demander au Maire d'obtenir un moratoire pour que cela soit mieux étudié notamment quant à d'autres solutions comme la relève par quinzaine.

Intervention de Monsieur Rousseau

***Projets communautaires**

Monsieur Rousseau donne le compte-rendu du séminaire des Elus qui s'est déroulé le 20 février 2025.

La communauté de communes du Haut Limousin en Marche envisage

- La construction d'une piscine nordique pour près de 10 M€ et pour une dépense de fonctionnement de l'ordre de 600 K€ annuel,
- La reprise d'une école de Bellac pour y installer le siège de la com com moyennant environ 4 M€ (achat et travaux compris).

Devant ces deux projets, les conseillers demandent au Maire d'obtenir aussi un moratoire tant l'affaire semble mal engagée compte-tenu de la trésorerie de la com com.

Le conseil unanime demande des réflexions plus approfondies sur l'ensemble des propositions actuelles :

- Tant sur les Ordures Ménagères, que sur la piscine nordique que sur le siège social de la com com et sur la gestion de l'assainissement.

C'est à se demander s'il y a un capitaine dans le navire !!!

***Intervention de Monsieur Guibert**

***Ecole**

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu en mairie, Monsieur Bruno Brevet, Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Vienne. Monsieur Brevet a Informé le Maire que notre classe serait maintenue à la rentrée scolaire 2025/2026.

***Salle des fêtes**

Le Maire présente un devis pour le remplacement de l'alarme de la salle des fêtes,

Le conseil estimant que le devis proposé étant élevé il souhaite qu'un autre devis soit sollicité auprès de la société Desautel à Limoges.

***Logement locatif**

Suite au décès de notre locataire du logement locatif N°13 rue de la mairie et aucun de ses descendants ne souhaitant reprendre le bail, ce logement sera de nouveau mis à la location après des travaux de rafraîchissement.

Intervention de Monsieur Rousseau

***Village des Faîtes**

Monsieur Rousseau explique aux membres du conseil qu'il s'est rendu au village des Faîtes pour constater l'effondrement d'une partie d'une maison, un arrêté a été pris et un périmètre de sécurité a été mis en place par Jean-Luc et Vincent.

Intervention de Monsieur Duplouich

***Logements locatifs**

Monsieur Duplouich informe le conseil qu'il effectuera une visite de deux logements locatifs en prévision du remplacement des menuiseries extérieures dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique, une meilleure isolation thermique et un meilleur confort acoustique dans ces bâtiments. Ces travaux d'investissement seront inscrits au budget prévisionnel 2025 et feront l'objet d'une demande de subvention sollicitée auprès du conseil départemental de la Haute-Vienne.

Intervention de Madame LECHOPIER

***Sortie des adolescents**

Madame Lechopier rappelle au conseil que l'année précédente la sortie des adolescents avait été annulée en raison de la météo, elle propose de programmer la sortie pour cette année le samedi 14 juin 2025. Madame Lechopier se charge de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt heures et onze minutes.

Signatures :

Philippe Guibert, Maire

Odile POTARD, Secrétaire de séance

